



ORIS
INTERIM & RH

96 rue Lafayette - 75010 PARIS - Tél. : 01 71 93 84 37 - Fax : 01 53 20 06 36

SEMAINE DU

**BORDEREAU
D'HEURES**

AU

SALARIÉ TEMPORAIRE				
Nom et Prénom :				
Qualification :				
JOUR	DATE	HEURES DE JOUR	HEURES DE NUIT (22 à 6 H)	ZONE DEPLACEMENT
LUNDI				
MARDI				
MERCREDI				
JEUDI				
VENDREDI				
SAMEDI				
DIMANCHE				
TOTAL DES HEURES :				
TOTAL DES HEURES EN CENTIEMES D'HEURES, EN LETTRES				

ENTREPRISE UTILISATRICE
Nom :
Lieu de travail :
Observations :
DEPART VOLONTAIRE : le
MISSION TERMINEE : le
MISSION EN COURS : le
CACHET ET SIGNATURE DU CLIENT :
SIREN : 840775936 CAUTION : C.E.G.C. Le cachet de votre société et votre signature sont INDISPENSABLES. Ils expriment votre accord sur le nombre d'heures, sur la QUALIFICATION écrite et AUTORISENT L'INTERIMAIRE A TOUCHER UN ACOMPTE.